

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 OCTOBRE 2018

Convocation : le 19 Octobre 2018

Présents : Mesdames BERGERON, VASSEL,  
Messieurs DEJOURS, BASSET, GUERIN, MARGIRIER, DUPIN, LADREYT et HURLIN

Excusés : Mesdames PLAGNAT, CORBIN et LE MOULT  
Monsieur VALLON



web

Madame Nathalie LE MOULT a donné procuration à Fabrice BASSET

Madame Isabelle CORBIN a donné procuration à Gilbert DEJOURS

La séance est ouverte à 20 heures.

Le procès-verbal du 28 Septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame BERGERON Solange

**- Manifestations du 11 novembre / Délibération N° 46 : tarif de l'ouvrage sur le Centenaire de la Grande Guerre :**



### Programme commémoration Grande Guerre Alboussière - Champis

<b>Samedi</b>	<b>27 octobre</b> 15h Médiathèque Alboussière Champis	<b>Présentation des ouvrages</b> <small>14-18 : Alboussière et Champis</small> <b>Conférence de Michel MERCKEL</b> <small>"Le sport, un héritage inattendu de la guerre 14/18" et "Le rôle des femmes pendant cette guerre"</small>
<b>Vendredi</b>	<b>2 novembre</b> 20h30 Temple d'Alboussière	<b>Film</b> : « Joyeux Noël » <small>Déconseillé aux moins de 10 ans Offert à la population Projection assurée par Ecran Village</small>
<b>Vendredi</b>	<b>9 novembre</b> 20h30 Salle communale d'Alboussière	<b>Spectacle Philippe Forcioli</b> « Quatorze auteurs pour 14-18 » Chansons et textes Offert à la population
<b>Samedi</b>	<b>10 novembre</b> 15h Médiathèque Alboussière Champis	<b>Conférences :</b> « Lendemain de guerre à Alboussière » par <b>Bernard COURBIS</b> , « Une conséquence de la guerre : le cas des réfugiés, situation temporaire ou définitive ? » par <b>Pierre COULET</b>
<b>Dimanche</b>	<b>11 novembre</b>	Avec les enfants de CM2 <b>10 h</b> : Cérémonie <b>Champis</b> <b>11 h</b> : Cérémonie <b>Alboussière</b> <b>12h30</b> : Vin d'honneur servi dans la salle de motricité.

Les frais engagés pour la réalisation des animations sont supportés par parts égales entre les communes de Champis et d'Alboussière.

Dans le cadre de l'activité mémorielle de 2018 qui s'annonce avec le temps fort du 11 novembre, la commune de Champis a réalisé et édité un ouvrage dédié aux 207 combattants nés à Champis (plus une infirmière de guerre). Edité par l'imprimerie Cévenole de Coux pour la somme 3 112 € l'ouvrage a été tiré en 100 exemplaires. Il a été financé par la commune de Champis et subventionné par :



La Mission du Centenaire

Monsieur le Maire propose que cet ouvrage soit vendu au prix de VINGT EUROS (20 €) l'unité. En pré réservation l'ouvrage a été proposé au prix de 15 €. Le règlement sera effectué par chèque à l'ordre du « TRESOR PUBLIC ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** que la commune de CHAMPIS propose à la vente cet ouvrage au prix de 20 € l'unité et de 15 € en pré réservation.

POUR : 11 (DONT 2 POUVOIRS)

CONTRE : 0

ABSTENTION: 0

- **Maîtrise d'œuvre : l'aménagement du lotissement de la Bâtie**



Fabrice BASSET a présenté un projet de règlement du lotissement. Les élus après réflexion, proposent que ce règlement s'inscrive dans les orientations du PLU de la commune de Champis actuellement en vigueur.

Les travaux de viabilisation devront être terminés pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Sur un plan technique ont été évoqués :

- L'enfouissement de la ligne électrique
- Le traitement des eaux pluviales et de la voirie
- Les clôtures en limites séparatives

Sur le plan administratif et comptable :

- Création d'un budget annexe en 2019
- Dénomination du lotissement

= **Travaux en cours :**

- Chantier photovoltaïque église et mairie : début des travaux le 29 octobre par le bâtiment mairie pour une durée de 7 semaines.
- Le Petit Fringuet : délaissé RD 533 : des travaux de sécurité ont été effectués sur le délaissé au Petit Fringuet, avec une entrée en voie montante et une sortie à visibilité dégagée. Le demi-tour pourra être utilisé par les véhicules qui rejoignent le secteur des Pierre Blanche et du Sourbier. Une rencontre sur site aura lieu le samedi 17 novembre à 10 h 30 avec l'ensemble des riverains pour évoquer l'aménagement de l'espace resté disponible.



Les barrières à neige ont été installées Route des Crêtes.

- Voirie : curage des fossés par nos employés communaux avec la mini-pelle.



- Cimetière : achèvement de la réfection du mur d'enceinte du cimetière par l'équipe du Tremplin.

- **Traitement du courrier d'un administré relatif au Centenaire de la Grande Guerre et au circuit des mégalithes :**

A la demande d'un administré, lecture d'un courrier par Monsieur le Maire. Courrier réponse validé et signé par l'ensemble des élus présents.

- **La TRIBU : le contrat enfance jeunesse avec la CCRC**

Le comité de pilotage « contrat enfance jeunesse » de la CCRC s'est réuni le mercredi 17 octobre afin d'établir un premier bilan 2018 (6 mois de contrat).

En moyenne :	25 enfants par jour fréquentent la Tribu	à Alboussière
	17	à St Romain de Lerps
	4	à Saint Sylvestre
	2	à Boffres

Recherche d'un financement complémentaire de l'ordre de 15 000 € pour équilibrer le budget et maintenir le niveau de service.

- **Enquête IFOP : Ruralité :**

### LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

L'étude « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie » révèle les principaux enseignements suivants :

- Un décalage de perceptions entre une opinion qui, dans son ensemble, associe d'abord la ruralité à des difficultés socio-économiques et des ruraux qui, dans leur quasi-totalité, se disent satisfaits de vivre dans le monde rural et l'associent spontanément à une qualité de vie remarquable.**

  - Spontanément, les ruraux associent d'abord la ruralité à la qualité de vie (62% des citations), quand les Français l'associent d'abord à des difficultés socio-économiques (46% des citations).
  - 59% des Français estiment que le monde rural est « en déclin » contre 43% des ruraux, soit 16 points d'écart.
  - 66% des Français sont satisfaits de leur position dans la société contre 74% des ruraux.
  - Seuls 5% des ruraux déclarent vouloir quitter le monde rural.
- Un sentiment d'abandon parmi les ruraux, lié à un recul des services publics et à l'origine d'un pessimisme marqué vis-à-vis de l'avenir.**

  - Les ruraux comme les Français placent la « France des campagnes » en tête des territoires délaissés, devant la « France des banlieues » ou la « France périurbaine ».
  - 51% des ruraux estiment que le monde rural est « abandonné ».
  - Le sentiment d'abandon est beaucoup plus fort parmi les ruraux qui déclarent ne pas avoir accès à des services publics locaux (64% d'entre eux voient le monde rural comme « abandonné »), que parmi ceux qui déclarent y avoir (47% considèrent le monde rural « abandonné »).
  - 57% des ruraux estiment que leur commune ne bénéficie pas de l'action des pouvoirs publics, contre une moyenne de 36% parmi les Français.
  - 56% des ruraux sont pessimistes au sujet de leur avenir contre 49% des Français.
- Une réelle attractivité des ruralités, territoires qui apparaissent en phase avec les aspirations des Français pour une meilleure qualité de vie.**

  - Pour 81% des Français vivre à la campagne représente la vie idéale, qu'ils y travaillent ou non. Seuls 19% aspirent à une vie totalement urbaine (comme lieu de vie et de travail).
  - La qualité de vie, le calme et la nature apparaissent comme les principaux attributs des ruralités qui pourraient conduire les Français à s'installer dans le monde rural, devant le moindre coût de la vie.
  - 60% des Français déclarent que s'ils devaient créer une entreprise, ils souhaiteraient le faire en milieu rural.

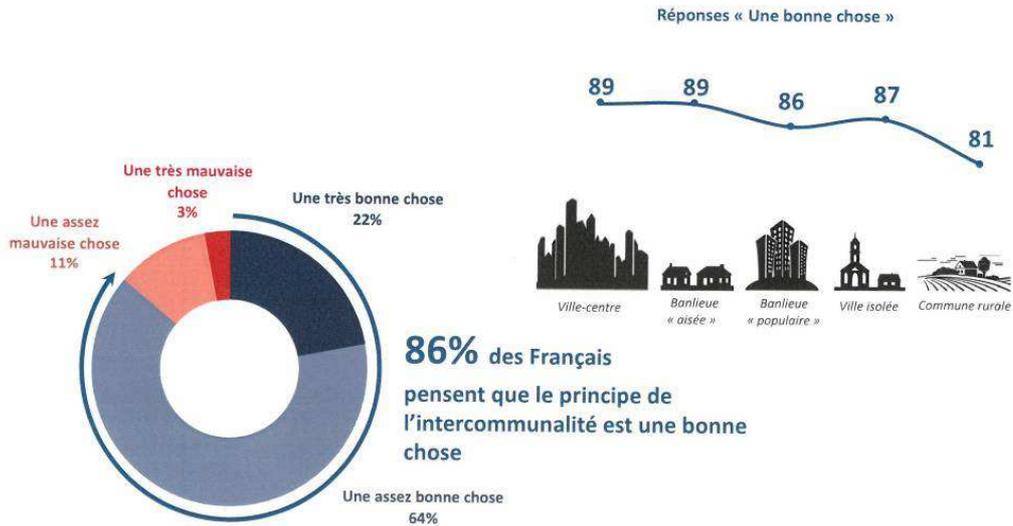
**Enquête IFOP : Intercommunalité :**

**L'ADHÉSION AU PRINCIPE D'INTERCOMMUNALITÉ**

« Ces dernières années en France, les communes se sont regroupées sous la forme de communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines ou métropoles dans le cadre de ce qu'on appelle l'intercommunalité. »

**QUESTION :** De manière générale, diriez-vous que sur le principe, l'intercommunalité est... ?

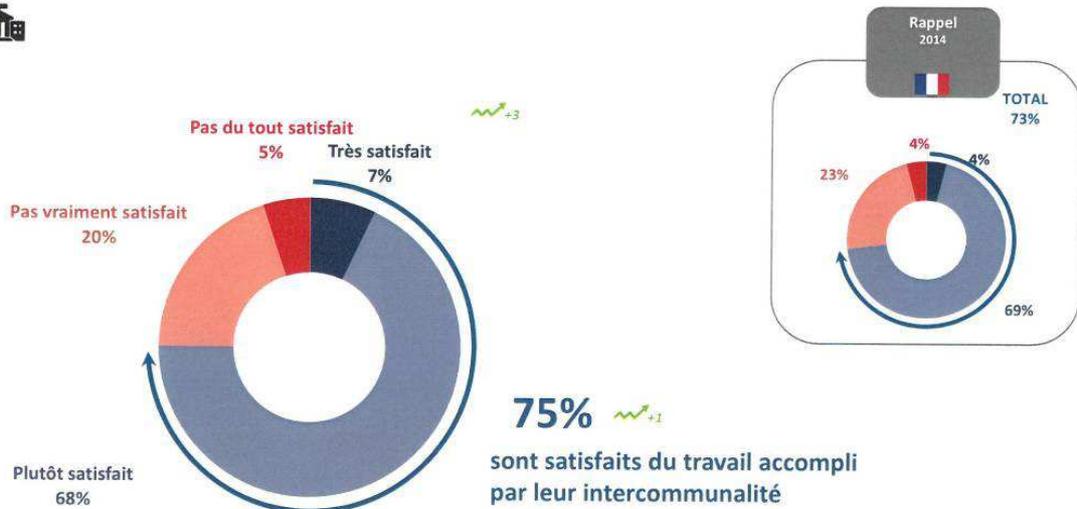
Base : à tous



**LA SATISFACTION DES FRANCAIS À L'ÉGARD DU TRAVAIL ACCOMPLI PAR LEUR INTERCOMMUNALITÉ**

**QUESTION :** De manière générale, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt mécontent ou très mécontent de l'action de [Affichage du nom de l'intercommunalité] sur l'ensemble du territoire relevant de sa compétence ?

Base : à tous





## LES ATTENTES EN MATIÈRE DE CAMPAGNES ÉLECTORALES POUR LES INTERCOMMUNALITÉS



**QUESTION :** Souhaitez-vous que, dans votre intercommunalité ... ?

Base : A ceux qui pensent que leur commune appartient à une structure intercommunale

 En hausse depuis 2013  
 En baisse depuis 2013

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt

TOTAL  
Oui

Les candidats à la présidence de l'intercommunalité se déclarent clairement avant les élections locales



93 =

Les grands projets et les domaines de compétences de votre intercommunalité soient placés au cœur des débats et des programmes des candidats aux élections municipales



94  -1

Retrouver l'intégralité de ces enquêtes : <https://www.champis.fr/Les-comptes-rendus-des-Conseils>

= **Elections : répertoire unique électoral (REU) / désignation du délégué de l'administration / commission électorale pour la révision des listes :**

- ✓ Le répertoire unique électoral :

La loi n° 2016-1048 du 01/08/2016 rénovant les inscriptions sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

- ✓ Révision des listes électorales : Désignation délégué :

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale. La liste électorale est permanente mais elle fait l'objet d'une révision annuelle qui est effectuée par une commission administrative de révision.

Cette commission comprend trois membres : un conseiller municipal, un délégué de l'administration désigné par le sous-préfet et un délégué choisi par le président du tribunal de grande instance (article L. 17 du code électoral).

Cette commission a notamment pour mission de statuer sur les demandes d'inscription ou de radiation reçues en mairie, de s'assurer que les personnes déjà inscrites ont conservé leur droit à continuer de figurer sur la liste électorale du bureau de vote.

Daniel MARGIRIER, élu volontaire, participera aux travaux de la commission.

La commission électorale se réunira en mairie de Champis le vendredi 16 Novembre 2018 à 14 heures en mairie de Champis pour la mise à jour des listes électorales (inscriptions et radiations).

- **Repas des aînés / colis**

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le Mardi 11 Décembre 2018 à midi dans la nouvelle salle du restaurant LOU VIROULET au Fringuet. Les invitations seront prochainement envoyées (conditions requises : avoir plus de 70 ans et être inscrit sur les listes électorales de la commune).

Des colis de produits locaux seront confectionnés et offerts aux personnes qui ne pourront être présentes au repas. Nathalie LE MOULT propose de s'occuper des colis.

- **Festival « Pousse Ma Porte » : 2<sup>ème</sup> édition du 26 janvier au 9 février 2019**

Recherche par le groupe de travail piloté par Cécile VASSEL d'accueillants pour animer la seconde édition du festival Pousse Ma Porte.

- **Restauration du Petit Patrimoine**

- ❖ Le pontet de GIRARDIN sur l'Ozon qui relie les communes de CHAMPIS et de ST ROMAIN DE LERPS (reprise des parapets) Travaux réalisés à frais partagés entre les 2 communes



Prochaine séance du conseil municipal :

Le vendredi 30 Novembre 2018 à 20 heures salle du conseil à Champis

La séance est levée à 23 h 30

Le Secrétaire de Séance  
Madame Solange BERGERON

---

Les Membres du Conseil Municipal